

**République Française****SAINT-DIONISY****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****N°049/2023****Séance du 19 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, et le dix-neuf décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 14 décembre 2023, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur GREGOIRE Jean-Christophe, Maire.

Présents : Monsieur GREGOIRE Maire, M. CHARRIERE, Mme FAUQUET, M. QUENTIN, Mme BOUCHOT, M. MONTILLET, M. ESTRADE, Mme CAMBET PETIT-JEAN, Mme MANE, Mme ZAJDNER, Mme ORAND-GABRIEL,

Absents excusés : M. FARGES

Absent non excusé : Mme LIRON, M. JURADO

Secrétaire : Mme FAUQUET

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	15
Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	11
Nombre de procuration :	01

**OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA MAISON POUR TOUS A L'ASSOCIATION A&L PRODUCTION**

Rapporteur : Françoise ZAJDNER

L'association A&L Production, représentée par Mme Anne RICHARD, propose des cours de musique sur la commune.

Madame Anne RICHARD sollicite l'autorisation d'utiliser des bâtiments communaux, à savoir la Maison Pour Tous, afin d'y organiser des cours de musique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'utilisation avec cette association et tout avenant pouvant intervenir.

Saint-Dionisy, le 19 décembre 2023  
Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
François CHARRIERE

